

Petit CR de la réunion du groupe de travail sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) – Jeudi 8 juillet 2004.

Etaient présents :

Administration :

- Mme Cherel – Resp. du Pers.
- Mme Charles Pauvert – Chargée du dossier.
- Mme Van Goethem – Vice présidente.
- Mr Tariel - Consultant privé.
- Mr Suaud – Enseignant.
- Mme Evrard – Resp. Adm.

Syndicats :

- Cgt : Rollando, Le Balc'h
- Fo : Hazo
- Unsa Snptes : Rogel, Bourrigaud
- Unsa A&I : Manguy, Dronneau
- Snasub Fsu : Dufêtre
- Sgen Cfdt : personne

Compte-rendu :

Cette réunion avait pour objectif de définir une logique de travail pour une démarche GPEC, se situer, avancer...

Christiane Dufêtre fait une déclaration pour le Snasub Fsu et quitte la séance.

Je fais à mon tour une déclaration en indiquant que je suis d'accord avec Christiane, et que pour moi la GPEC ne peut s'inscrire dans le contexte actuel :

- De réduction de l'emploi public
- Du renforcement de l'autonomie des universités
- De la non création de véritables CTP locaux
- Des dérives sur le non respect de nos statuts, en matière de recrutement, d'avancement, de mutation, de réintégration...
- De développement de la précarisation

Les organisations de l'Unsa appuient ma déclaration, mais soutiennent la « **démarche GPEC** » (on nous a martelé le terme « **démarche GPEC** » en permanence)

Mme Pauvert nous présente une trame des objectifs de la réunion, elle nous indique que pour mieux communiquer nous devons mettre un vocabulaire en place, comme par ex : le groupe de travail qui remplace la commission !

Définir des composantes pilotes pour lesquelles on définira un cadre de mise en œuvre de la « **démarche GPEC** » .

Présentation d'une première étape :

Connaissance des emplois et des postes d'IATOSS, besoins et ressources déclinés en 2 réflexions :

- 1ere une réflexion collective : qui s'inscrit dans un cadre général, le projet d'établissement, de l'UFR, de l'équipe. Ce travail devra permettre de déterminer les

incidences en matière de ressources et des besoins en personnel, de préciser l'organigramme, les responsabilités, les liens...

- 2^{ème} réflexion individuelle : pour disposer de fiches de postes et d'activités.

Mes remarques sur ses 2 réflexions :

Je ne suis pas opposé à la démarche collective, pour y voir plus clair, nous devons effectivement connaître les effectifs par corps, par BAP etc...

Par contre je suis plus septique sur la 2^{ème} réflexion, avec la mise en place de fiche (encore une !) de fiches fonctions, de fiche de postes, qui serviront on le voit bien pour l'évaluation et la notation.

La prochaine réunion le 9 septembre 2004 sera consacrée à l'élaboration de la fiche de Poste, propositions de définition.

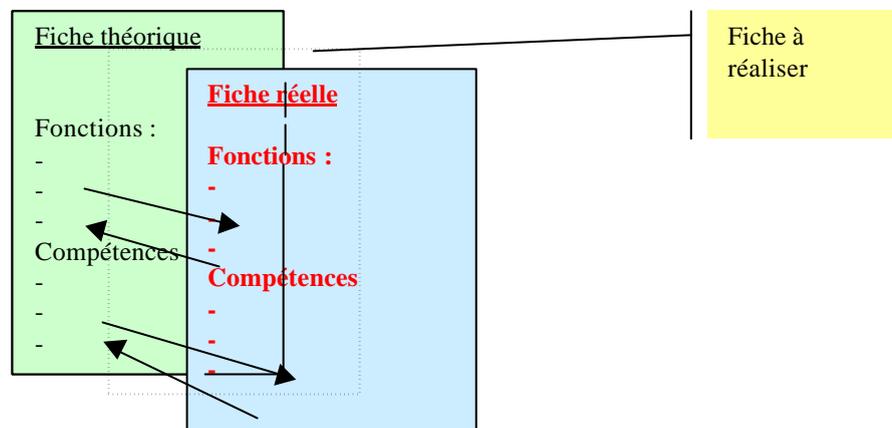
Question :

Devons-nous continuer dans ce processus ? Nous devons avoir sur le sujet une réflexion collective avec les syndiqués en organisant une réunion des syndiqués sur le sujet début septembre.

Petite anecdote :

Monsieur Tariel a, au cours de la réunion fait une démonstration au tableau avec dessin à l'appui du glissement des fonctions d'un agent en nous décrivant la fiche de poste THEORIQUE et la fiche de poste REELLE, en termes de fonctions et compétences. Il nous indique avec le dessin que la fiche poste réelle doit glisser et tendre vers la théorie ! C'était beau ! On voit pourquoi il est payé !

Voici la reproduction du dessin !



Prochaine réunion, le 9 septembre 2004

Joël LE BALC'H
Tel : 02 40 30 60 79
Port : 06 86 50 16 24

<mailto:lebalch@iut-nantes.univ-nantes.fr>